



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Industrial Vehicles & Machinery Products Division

LEFTD - HS Division

140, O'Connor Street/

140, rue O'Connor,

East Tower, 4th Floor/

Tour Est, 4e étage

Ottawa

Ontario

K1A 0S5

Title - Sujet Aircraft De-Icer/Anti-Icer 8,000L	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-196055/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-196055	Date 2019-06-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HS-653-77034	
File No. - N° de dossier hs653.W8476-196055	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-18	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martial, Daniel	Buyer Id - Id de l'acheteur hs653
Telephone No. - N° de téléphone (613) 296-7559 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 003

Cette modification est effectuée afin de fournir les questions et les réponses aux soumissionnaires potentiels, effectuer des modifications comme suit:

1. Questions et réponse.

Question 1 : Étant donné que les soumissions seront valides 270 jours, il sera difficile d'estimer la période de livraison. Est-ce que les dates de livraison seront négociables lors des commandes?

Réponse 1 : Si nécessaire, le calendrier de livraison peut être révisé après l'attribution du contrat. Par contre, l'ordre de la séquence de priorité détaillé à l'appendice A1 - Calendrier et lieux de livraison à l'annexe A doit être maintenue.

Question 2 : Si de nouveaux tarifs sont implémentés dans le futur, y aurait-il des compensations?

Réponse 2 : Le gouvernement du Canada avait développé un cadre et un processus qui étaient utilisés pour examiner les demandes de remise des surtaxes sur des produits entrés en vigueur le 1er juillet 2018. Notez que les contre-mesures sont éliminées à la suite d'une entente entre les États-Unis et le Canada de retirer les tarifs. Tel qu'indiqué dans le document, le cadre et processus de demandes de remise était seulement applicable sur les surtaxes en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

De l'information supplémentaire peut être trouvée à l'adresse suivante :
<https://www.fin.gc.ca/access/remis-fra.asp>

Question 3 : Est-ce que le processus de conformité des soumissions en phases s'applique seulement aux exigences obligatoires?

Réponse 3 : Le Processus de conformité des soumissions en phases s'applique à la soumission financière et à la soumission technique tel qu'indiqué au paragraphe 4.1.1. Tous les critères techniques obligatoires détaillés au paragraphe 4.1.2.1 Exigences techniques obligatoires, Le processus de conformité des soumissions en phases s'appliquera à toutes les exigences techniques obligatoires.

Question 4 : Est-ce possible d'évaluer les soumissions pendant la période électorale?

Réponse 4 : Canada pourra évaluer les soumissions pendant la période électorale.

Question 5 : Si l'une des DDP est prolongée en raison de nombreuses questions, est-ce que les autres DDP seront aussi prolongées?

Réponse 5 : Canada prolongera seulement les DDP qui requièrent une prolongation.

Question 6 : 4.1.1.3 (a) : Une référence est faite à "Exigence obligatoire d'admissibilité", est-ce la même chose que "Critères d'évaluation technique obligatoire" mentionné à 4.1.2.1 (a)?

Réponse 6 : Tous les critères d'évaluation technique obligatoires détaillés au paragraphe 4.1.2.1 Exigences techniques obligatoires, sont des exigences obligatoires d'admissibilité assujettit au processus de conformité des soumissions en phases.

Question 7 : 6.7.2 : S'il vous plait clarifier les items inclus dans les "items auxiliaires". S'il vous plait confirmer que cela n'inclus pas la formation ainsi que les SLI qui semble être séparés d'après l'annexe A.

Réponse 7 : La formation ainsi que les SLI identifiés dans l'appendice A1 – Calendrier et lieux de livraison de l'annexe A, ne sont pas inclus dans les items auxiliaires.

Question 8 : Amendement 001, Description d'achat : Il semblerait y avoir deux annexe B. La description d'achat est étiqueté annexe B. D'après la table des matières dans la DDP à la page 2 de 37, annexe B fait référence à : Instruments de paiement électronique.

Réponse 8 : Tel que d'écris dans la Table des Matières de la DDP à la page 2 de 37, l'annexe B est le document : Instruments de paiement électronique. La Description d'achat doit faire référence à la Description d'achat et non à l'annexe B.

Question 9 : Demande de proposition 6.22 : Est-ce que la clause d'interchangeabilité s'applique pour les 2 années d'options? Est-ce que les fournisseurs recevront des compensations si un composant nécessaire pour atteindre les exigences monte en couts.

Réponse 9 : Oui, la clause d'interchangeabilité s'applique pour les 2 années d'options. Il n'y a pas de provision pour des compensations dans les documents.

Question 10 : Qui doit détenir une cote de sécurité? Qu'en est-il des contracteurs qui travaille au Canada mais qui ne sont pas des employés Canadien?

Réponse 10 : Une cote de sécurité personnel est requise pour quiconque personne qui effectuera des travaux sur une base de l'Aviation Royal Canadienne.

Question 11 : Est-ce que l'équipement des Forces de l'Air son exempt de tarifs?

Réponse 11 : Pour plus d'information concernant les tarifs, contactez l'Agence des Services Frontalier du Canada.

Question 12 : Est-ce que les soumissionnaires doivent être enregistrés ISO9001?

Réponse 12 : Non, d'après l'item des CUA D5540C : `` L'objectif n'est pas d'exiger que l'entrepreneur soit enregistré avec un système de gestion de la qualité de l'ISO 9001; toutefois, son système de gestion de la qualité doit tenir compte de chacune des exigences de ladite norme en lien avec la portée des

travaux. Uniquement les exclusions conformément à la clause A.5 et 4.3 de l'ISO 9001 sont acceptables."

Question 13 : Le système de gestion de la qualité de l'ISO9001 dans l'item D5540C fait référence à 2008. Peut-on utiliser une année plus récente?

Réponse 13 : L'item D5540C a été révisé et fait maintenant référence à ISO9001 :2015. La DDP est modifiée en conséquence.

Question 14 : Est-ce que l'inspection de pré-livraison effectuée chez le fournisseur sera faite pour tous les véhicules?

Réponse 14 : Le MDN fera la pré-inspection chez le fournisseur pour le premier article. Pour la quantité restante, l'inspection sera effectuée à la livraison.

Question 15 : Est-ce que les sous-contractants sont considérés des employés? (Annexe C – Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - attestation)

Réponse 15 : Pour le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, visitez le site d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) tel qu'indiqué à l'annexe C.

Question 16 : Est-ce que les prix doivent être fermes pour tous les années?

Réponse 16 : Oui, par contre pour les quantités optionnelles les fournisseurs peuvent offrir un prix différent pour la première période de 12 mois et pour la seconde période de 12 mois.

Question 17 : Afin d'obtenir la cote de sécurité nécessaire, les soumissionnaires peuvent-ils se faire parrainer par une compagnie du secteur privé?

Réponse 17 : Pour toute questions concernant les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada mentionné au paragraphe 1.2 de la DDP.

Question 18 : Pour les Dégivreur/antigivreur d'aéronef, devons-nous offrir (12) douze véhicules pour le budget identifié?

Réponse 18 : Non, les soumissionnaires doivent offrir le nombre maximum de véhicules qu'ils le peuvent à l'intérieure du budget identifié.

Question 19 :

3.1.8 : Il est indiqué que les dégivreurs peuvent être transportés par un C17. Veuillez indiquer si les dégivreurs peuvent être transportés à l'extérieur du Canada, car cela pourrait augmenter le risque d'exposition du soumissionnaire selon l'article Garantie de la clause 2010A.

Réponse 19 :

Le besoin pour le C7 consiste à assurer le transport de l'équipement au Canada et dans le Nord à la SFC Alert.

Question 20 :

6.15 : Étant donné que le transport est un coût que les soumissionnaires doivent déterminer, veuillez indiquer quels lieux de livraison n'ont pas d'installation de déchargement comme un quai à camions.

Réponse 20 :

Tous les lieux ont des quais de chargement.

Question 21 :

Annexe B, Description d'achat, 1.3 d) : Veuillez confirmer que le dégivreur n'a pas besoin d'être « conforme au code de la sécurité routière ».

Réponse 21 :

Il n'est pas exigé que l'équipement soit « conforme au code de la sécurité routière ».

Question 22:

Annexe B, 2.1 a) : SAE ARP 5058 fait référence à une cabine de l'opérateur fermée. Est-ce que le Canada acceptera un dégivreur ayant une cabine de l'opérateur ouverte et un panier pour répondre à tout besoin d'inspection tactile d'un aéronef?

Réponse 22:

L'exigence obligatoire est la suivante :

Une cabine fermée pour une personne montée de façon à permettre une entrée au niveau du sol durant la position de rangement **doit** être fournie sur le dispositif aérien.

Question 23:

Annexe B, 3.4.1 a) : Est-ce que le Canada acceptera une vitesse minimale de 30 km/h à pleine charge?

Réponse 23 :

L'exigence obligatoire est la suivante : « Le véhicule doit pouvoir maintenir une vitesse d'au moins 40 km/h (24,9 m/h) à pleine charge. ».

Question 24:

Annexe B, 3.7 a) : Veuillez indiquer la norme d'émission qu'il faut respecter (p. ex. Euro 6) de façon à ce que l'exigence soit appliquée de manière équitable pour tous les soumissionnaires, et ce, peu importe l'administration et si un châssis de camion ou un châssis spécialement conçu à cet effet est proposé.

Réponse 24 :

Une lettre certifiée ou un document certifié par un ingénieur sera requis si l'équipement proposé doit respecter des règlements internationaux. Cela s'applique à la fois au châssis de camion et au châssis spécialement conçu à cet effet. L'exigence suivante indique comment les règlements équivalents **doivent** être respectés :

« **Réglementation** – Au moment de sa fabrication, le véhicule doit être conforme à toutes les lois, à tous les règlements et à toutes les normes industrielles applicables en vigueur au Canada régissant la fabrication, la sécurité, les niveaux de bruit et la pollution. Les normes industrielles, les lois et les règlements internationaux équivalents seront acceptés seulement si leur équivalence est certifiée par un ingénieur. »

Question 25 :

Annexe B, 3.15 c) : Est-ce que le Canada acceptera une hauteur de travail maximale de 16,2 m?

Réponse 25:

Une hauteur de travail d'au moins 16,7 m est exigée.

Question 26:

Annexe B, 3.15 f) : Pouvez-vous préciser ce que signifie « rangement automatique de la flèche » puisqu'il ne s'agit pas d'une exigence conventionnelle?

Réponse 26:

Le rangement automatique de la flèche est une option pour ramener la flèche à sa position de stockage sans que l'opérateur ait à le faire manuellement. Si cela n'est pas réaliste selon les normes de l'industrie, veuillez l'indiquer.

Question 27:

Annexe B, 3.15.1 h) : L'exigence devrait faire référence au paragraphe 3.14 et non au paragraphe 3.13.

Réponse 27 :

C'est exact. Cela sera modifié dans la description d'achat.

Question 28 :

Annexe B, 3.15.1 h) : Est-ce que toutes les exigences des paragraphes 3.14 et 3.31 s'appliquent au poste/cabine de l'opérateur si un soumissionnaire propose un véhicule spécialement conçu à cet effet?

Réponse 28 :

Oui. Toutes les exigences **doivent** être respectées.

Question 29 :

Annexe B, 3.16 b) : Est-ce que le Canada acceptera une capacité maximale de 7 600 litres?

Réponse 29 :

L'exigence obligatoire est de 8 000 litres.

Question 30 :

Annexe B, 3.17 a) : Est-ce que le moteur auxiliaire doit respecter la même norme d'émission que celle mentionnée pour le moteur à l'alinéa 3.7 a)?

Réponse 30 :

Il incombe au soumissionnaire ou à l'entrepreneur de s'assurer que le véhicule proposé est conforme à toutes les lois et à tous les règlements applicables en vigueur qui régissent les émissions des moteurs au Canada au moment de sa fabrication.

Question 31 :

Annexe B, 3.20 b) : L'exigence de fournir un mélange d'air pulsé et de liquide de dégivrage n'est pas une exigence conventionnelle. Est-ce que le Canada acceptera un système qui permet de fournir de l'air pulsé ou un liquide de dégivrage?

Réponse 31 :

Il s'agit d'une exigence obligatoire.

Question 32 :

Annexe B, 3.21 a) : En supposant que le Canada acceptera un dégivreur ayant une cabine de l'opérateur ouverte et un panier, est-ce qu'un système de buse manuel est acceptable?

Réponse 32 :

L'exigence obligatoire est la suivante :

Une cabine fermée pour une personne montée de façon à permettre une entrée au niveau du sol durant la position de rangement **doit** être fournie sur le dispositif aérien.

Question 33 :

Annexe B, 3.22 a) : Y a-t-il une efficacité minimale requise pour le système de chauffage? Sans précisions, les soumissionnaires peuvent proposer un produit peu coûteux et inefficace. Nous suggérons de préciser une efficacité d'au moins 85 %, car la plupart ou l'ensemble des fabricants sont en mesure de proposer un système de cette efficacité.

Réponse 33 :

La description d'achat sera modifiée pour inclure le texte suivant :

3.22 i) Le système de chauffage **doit** avoir une efficacité d'au moins 85 %.

Question 34 :

Annexe B, 4.3.7 a) : La référence est inexacte. De plus, est-ce que tous les DTSCA s'appliquent seulement aux articles sur la LPRR?

Réponse 34 :

Les DTSCA s'appliquent à tous les articles sur la LPRR, car l'information permettra au MDN de cataloguer et de stocker toutes les pièces de rechange recommandées par le FEO ou le fournisseur. De l'information supplémentaire au SPDT (non spécifié au paragraphe 2.1 et défini au paragraphe 4.3.6) peut être fourni mais ne fait pas partie des critères obligatoires.

2. Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, 6.11 - Clauses du guide des CCUA

Supprimer : D5540C ISO 9001:2018 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q) 2010-08-16

Insérer : ISO 9001:2015 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q) 2019-05-30

3. Description d'achat

Supprimer : Toutes les références à l'Annexe B.

4. Annexe A présenté lors de la conférence des soumissionnaires. (Pages suivantes)

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.

Annexe A – Établissement des prix

Select the official language of your choice Sélectionner la langue officielle de votre choix	Français/French
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

Instructions

Annexe A - Établissement des prix

Aucune action n'est requise dans cet onglet.
 Cette information sera complétée au moment de l'octroi du contrat.

Appendice A1 - Calendrier et lieux de livraison

	Status
Vous devez remplir les cellules bleues avec l'information requise.	
Calendrier de livraison pour la séquence de priorité.	Incomplet
Calendrier de livraison pour les SLI spécifiques.	Incomplet
La séquence des priorités ne peut être changée.	
Le calendrier des livraisons est à partir de l'octroi du contrat.	
Le nom de la personne-contact au lieu de livraison sera fourni au moment de l'octroi du contrat.	

Appendice A2 - Données

	Status
Vous devez remplir les cellules bleues avec l'information requise.	
Section 1, prix ferme par véhicule	Incomplet
Section 2, coût de livraison	Incomplet
Section 3, prix ferme pour la formation	Incomplet
Section 4, prix de lot ferme pour les SLI	Incomplet
Tous les prix doivent être en accord avec la base de paiement de la Demande de proposition.	
Les cellules entre D5 et D9 seront mises à jour automatiquement au fur et à mesure.	

Appendice A3 - Évaluation financière

Aucune action n'est requise dans cet onglet.
 Une fois complétée, cette information est votre évaluation financière réelle.

Select the official language of your choice Sélectionner la langue officielle de votre choix	Français/French
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

Instructions

Annexe A - Établissement des prix

Aucune action n'est requise dans cet onglet.
Cette information sera complétée au moment de l'octroi du contrat.

Appendice A1 - Calendrier et lieux de livraison

Vous devez remplir les cellules bleues avec l'information requise.	Status
Calendrier de livraison pour la séquence de priorité.	Complété
Calendrier de livraison pour les SLI spécifiques.	Complété
La séquence des priorités ne peut être changée.	
Le calendrier des livraisons est à partir de l'octroi du contrat.	
Le nom de la personne-contact au lieu de livraison sera fourni au moment de l'octroi du contrat.	

Appendice A2 - Données

Vous devez remplir les cellules bleues avec l'information requise.	Status
Section 1, prix ferme par véhicule	Complété
Section 2, coût de livraison	Complété
Section 3, prix ferme pour la formation	Complété
Section 4, prix de lot ferme pour les SLI	Complété
Tous les prix doivent être en accord avec la base de paiement de la Demande de proposition.	
Les cellules entre D5 et D9 seront mises à jour automatiquement au fur et à mesure.	

Appendice A3 - Évaluation financière

Aucune action n'est requise dans cet onglet.
Une fois complétée, cette information est votre évaluation financière réelle.

Annexe A - Établissement des prix

Dégivreur/antigivreur d'aéronef

1. L'entrepreneur sera payé des prix de lot fermes par véhicule et les articles auxiliaires pour la quantité ferme conformément à la partie 6, Base de paiement.

Unité	Lieux de livraison	Prix ferme par véhicule	Coût de livraison	Prix de lot ferme par véhicule
À être inséré par TPSGC				

2. Si une quantité optionnelle est exercée dans la première période de 12 mois suivant l'octroi du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix de lot fermes par véhicule et les articles auxiliaires conformément à la partie 6, Base de paiement.

Unité	Lieux de livraison	Prix ferme par véhicule	Coût de livraison	Prix de lot ferme par véhicule
À être inséré par TPSGC				

3. Si une quantité optionnelle est exercée dans la seconde période de 12 mois suivant l'octroi du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix de lot fermes par véhicule et les articles auxiliaires conformément à la partie 6, Base de paiement.

Unité	Lieux de livraison	Prix ferme par véhicule	Coût de livraison	Prix de lot ferme par véhicule
À être inséré par TPSGC				

4. L'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes pour la formation conformément à la partie 6, Base de paiement.

Lieux de livraison	Opérateur		Entretien	
	(Anglais)	(Français)	(Anglais)	(Français)
À être inséré par TPSGC				

5. L'entrepreneur sera payé des prix de lot fermes pour le soutien logistique intégré (SLI) conformément à la partie 6, Base de paiement.

Prix de lot fermes pour les SLI spécifiques énumérés à l'appendice A1.
À être inséré par TPSGC

Appendice A1 - Calendrier et lieux de livraison

Dégivreur/antigivreur d'aéronef

Séquence de priorité

Unité	Lieux de livraison	Calendrier de livraison
1	8e Escadre Trenton	
2	8e Escadre Trenton	
3	14e Escadre Greenwood	
4	4e Escadre Cold Lake	
5	19e Escadre Comox	
6	14e Escadre Greenwood	
7	4e Escadre Cold Lake	
8	14e Escadre Greenwood	
9	4e Escadre Cold Lake	
10	14e Escadre Greenwood	
11	4e Escadre Cold Lake	
12	19e Escadre Comox	

SLI spécifiques

Description	PD Ref	Calendrier de livraison
Remise de manuels au responsable technique	4.1.4	
Fiche technique	4.3.1	
Photographies	4.3.2	
Plan dimensionnel	4.3.3	
Liste d'outils spéciaux	4.3.4	
Liste des pièces de rechanges pour l'entretien préventif	4.3.5	
Liste des pièces de rechanges recommandées	4.3.6	
Documents techniques supplémentaires concernant l'approvisionnement	4.3.7	

Lieux de livraison

4e Escadre Cold Lake
 Major Equipment Section
 Sup Fit Bldg. 171
 Cold Lake, AB
 T9M 2C6



La personne-ressource à la destination est: (à être inséré par TPSGC).

Appendice A1 - Calendrier et lieux de livraison

Dégivreur/antigivreur d'aéronef

Séquence de priorité

Unité	Lieux de livraison	Calendrier de livraison
1	8e Escadre Trenton	8 semaines
2	8e Escadre Trenton	8 semaines
3	14e Escadre Greenwood	12 semaines
4	4e Escadre Cold Lake	14 semaines
5	19e Escadre Comox	16 semaines
6	14e Escadre Greenwood	18 semaines
7	4e Escadre Cold Lake	20 semaines
8	14e Escadre Greenwood	22 semaines
9	4e Escadre Cold Lake	24 semaines
10	14e Escadre Greenwood	26 semaines
11	4e Escadre Cold Lake	28 semaines
12	19e Escadre Comox	30 semaines

SLI spécifiques

Description	PD Ref	Calendrier de livraison
Remise de manuels au responsable technique	4.1.4	6 semaines
Fiche technique	4.3.1	6 semaines
Photographies	4.3.2	6 semaines
Plan dimensionnel	4.3.3	6 semaines
Liste d'outils spéciaux	4.3.4	6 semaines
Liste des pièces de rechanges pour l'entretien préventif	4.3.5	6 semaines
Liste des pièces de rechanges recommandées	4.3.6	6 semaines
Documents techniques supplémentaires concernant l'approvisionnement	4.3.7	6 semaines

Lieux de livraison

4e Escadre Cold Lake
 Major Equipment Section
 Sup Flt Bldg. 171
 Cold Lake, AB
 T9M 2C6

La personne-ressource à la destination est: (à être inséré par TPSGC).

Appendice A2 - Données

Dégivreur/antigivreur d'aéronef

Financement maximal disponible	\$ 7,500,000.00
Quantité maximale à être achetée	12
Quantité offerte à l'intérieur du budget	12
Valeur estimée des 12 véhicules/équipements	\$ -
Évaluation financière de la soumission	\$ -

1. Les soumissionnaires doivent fournir des prix fermes par véhicule et les articles auxiliaires, livraison exclue.

	Prix ferme par véhicule
Quantité ferme	
Quantité optionnelle	
Première période de 12 mois	
Deuxième période de 12 mois	

2. Les soumissionnaires doivent fournir des prix unitaires fermes pour la livraison.

Lieux de livraison	Prix unitaire ferme
4e Escadre Cold Lake	
8e Escadre Trenton	
14e Escadre Greenwood	
19e Escadre Comox	

3. Les soumissionnaires doivent fournir des prix unitaires fermes pour la formation.

Lieux de livraison	Opérateur	
	(Anglais)	(Français)
4e Escadre Cold Lake	(Anglais)	(Français)
8e Escadre Trenton		
14e Escadre Greenwood		
19e Escadre Comox		

4. Les soumissionnaires doivent fournir un prix de lot ferme pour les SLI spécifiques

Prix de lot ferme pour les SLI spécifiques énumérés à l'appendice A1.	
-----------------------------------------------------------------------	--

Appendice A2 - Données

Dégivreur/antigivreur d'aéronef

Financement maximal disponible	\$ 7,500,000.00
Quantité maximale à être achetée	12
Quantité offerte à l'intérieur du budget	7
Valeur estimée des 7 véhicules/équipements	\$ 7,012,500.00
Évaluation financière de la soumission	\$ 12,387,500.00

1. Les soumissionnaires doivent fournir des prix fermes par véhicule et les articles auxiliaires, livraison exclue.

	Prix ferme par véhicule
Quantité ferme	\$1,000,000.00
Quantité optionnelle	
Première période de 12 mois	\$1,050,000.00
Deuxième période de 12 mois	\$1,100,000.00

2. Les soumissionnaires doivent fournir des prix unitaires fermes pour la livraison.

Lieux de livraison	Prix unitaire ferme
4e Escadre Cold Lake	\$2,000.00
8e Escadre Trenton	\$1,000.00
14e Escadre Greenwood	\$3,000.00
19e Escadre Comox	\$2,500.00

3. Les soumissionnaires doivent fournir des prix unitaires fermes pour la formation.

Lieux de livraison	Opérateur		Entretien	
	(Anglais)	(Français)	(Anglais)	(Français)
4e Escadre Cold Lake	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00
8e Escadre Trenton	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00
14e Escadre Greenwood	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00
19e Escadre Comox	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00

4. Les soumissionnaires doivent fournir un prix de lot ferme pour les SLI spécifiques

Prix de lot ferme pour les SLI spécifiques énumérés à l'appendice A1.	\$500.00
-----------------------------------------------------------------------	----------

Appendice A3 - Évaluation financière

Dégivreur/antigivreur d'aéronef

Unité	Lieux de livraison	Formation requise	Prix ferme par véhicule	Coût de livraison	Formation d'opérateur (Somme)	Formation sur l'entretien (Somme)	Prix de lot ferme Quantités fermes	Prix de lot ferme Quantités optionnelles
ILS							\$ -	
1	8e Escadre Trenton	Yes	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
2	8e Escadre Trenton	No	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
3	14e Escadre Greenwood	Yes	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
4	4e Escadre Cold Lake	Yes	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
5	19e Escadre Comox	Yes	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
6	14e Escadre Greenwood	No	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
7	4e Escadre Cold Lake	No	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
8	14e Escadre Greenwood	No	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
9	4e Escadre Cold Lake	No	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
10	14e Escadre Greenwood	No	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
11	4e Escadre Cold Lake	No	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
12	19e Escadre Comox	No	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	
Prix total pour les quantités fermes							\$ -	
Prix total pour les quantités optionnelles							\$ -	
Prix global de la soumission							\$0.00	

Appendice A3 - Évaluation financière

Dégivreur/antigivreur d'aéronef

Unité	Lieux de livraison	Formation requise	Prix ferme par véhicule	Coût de livraison	Formation d'opérateur (Somme)	Formation sur l'entretien (Somme)	Prix de lot ferme Quantités fermes	Prix de lot ferme Quantités optionnelles
ILS							\$ 500.00	
1	8e Escadre Trenton	Yes	\$1,000,000.00	\$ 1,000.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 1,005,000.00	
2	8e Escadre Trenton	No	\$1,000,000.00	\$ 1,000.00	-	-	\$ 1,001,000.00	
3	14e Escadre Greenwood	Yes	\$1,000,000.00	\$ 3,000.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 1,007,000.00	
4	4e Escadre Cold Lake	Yes	\$1,000,000.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 1,006,000.00	
5	19e Escadre Comox	Yes	\$1,000,000.00	\$ 2,500.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 1,006,500.00	
6	14e Escadre Greenwood	No	\$1,000,000.00	\$ 3,000.00	-	-	\$ 1,003,000.00	
7	4e Escadre Cold Lake	No	\$1,000,000.00	\$ 2,000.00	-	-	\$ 1,002,000.00	
8	14e Escadre Greenwood	No	\$1,075,000.00	\$ 3,000.00	-	-		\$ 1,078,000.00
9	4e Escadre Cold Lake	No	\$1,075,000.00	\$ 2,000.00	-	-		\$ 1,077,000.00
10	14e Escadre Greenwood	No	\$1,075,000.00	\$ 3,000.00	-	-		\$ 1,078,000.00
11	4e Escadre Cold Lake	No	\$1,075,000.00	\$ 2,000.00	-	-		\$ 1,077,000.00
12	19e Escadre Comox	No	\$1,075,000.00	\$ 2,500.00	-	-		\$ 1,077,500.00
Prix total pour les quantités fermes							\$ 7,031,000.00	
Prix total pour les quantités optionnelles								\$ 5,387,500.00
Prix global de la soumission								\$12,418,500.00

Appendice A3 - Évaluation financière

Dégivreur/antigivreur d'aéronef

Appendice A2 - Données

Dégivreur/antigivreur d'aéronef

Financement maximal disponible	\$ 7,500,000.00
Quantité maximale à être achetée	12
Quantité offerte à l'intérieur du budget	7
Valeur estimée des 7 véhicules/équipements	\$ 7,012,500.00
Évaluation financière de la soumission	\$ 12,387,500.00

1. Les soumissionnaires doivent fournir des prix fermes par véhicule et les ar

Quantité ferme	\$1,000,000.00
Quantité optionnelle	\$1,000,000.00
Première période de 12 mois	\$1,050,000.00
Deuxième période de 12 mois	\$1,100,000.00

2. Les soumissionnaires doivent fournir des prix unitaires fermes pour la livr

Lieux de livraison	Prix unitaire ferme
4e Escadre Cold Lake	\$2,000.00
8e Escadre Trenton	\$1,000.00
14e Escadre Greenwood	\$3,000.00
19e Escadre Comox	\$2,500.00

3. Les soumissionnaires doivent fournir des prix unitaires fermes pour la formation.

Lieux de livraison	Opérateur		Entretien	
	(Anglais)	(Français)	(Anglais)	(Français)
4e Escadre Cold Lake	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00
8e Escadre Trenton	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00
14e Escadre Greenwood	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00
19e Escadre Comox	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00

4. Les soumissionnaires doivent fournir des prix unitaires fermes pour les SU spécifiques énumérés à l'appendice A1.

Prix de lot ferme pour les SU spécifiques énumérés à l'appendice A1.	\$500.00
----------------------------------------------------------------------	----------

Unité	Lieux de livraison	Formation requise	Prix ferme par véhicule	Coût de livraison	Formation d'opérateur (Somme)	Formation sur l'entretien (Somme)	Prix de lot ferme Quantités fermes	Prix de lot ferme Quantités optionnelles
ILS							\$ 500.00	
1	8e Escadre Trenton	Yes	\$1,000,000.00	\$ 1,000.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 1,005,000.00	
2	8e Escadre Trenton	No	\$1,000,000.00	\$ 1,000.00	-	-	\$ 1,001,000.00	
3	14e Escadre Greenwood	Yes	\$1,000,000.00	\$ 3,000.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 1,007,000.00	
4	4e Escadre Cold Lake	Yes	\$1,000,000.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 1,006,000.00	
5	19e Escadre Comox	Yes	\$1,000,000.00	\$ 2,500.00	\$ 2,000.00	\$ 2,000.00	\$ 1,006,500.00	
6	14e Escadre Greenwood	No	\$1,000,000.00	\$ 3,000.00	-	-	\$ 1,003,000.00	
7	4e Escadre Cold Lake	No	\$1,000,000.00	\$ 2,000.00	-	-	\$ 1,002,000.00	
8	14e Escadre Greenwood	No	\$1,075,000.00	\$ 3,000.00	-	-	\$ 1,078,000.00	
9	4e Escadre Cold Lake	No	\$1,075,000.00	\$ 2,000.00	-	-	\$ 1,077,000.00	
10	14e Escadre Greenwood	No	\$1,075,000.00	\$ 3,000.00	-	-	\$ 1,078,000.00	
11	4e Escadre Cold Lake	No	\$1,075,000.00	\$ 2,000.00	-	-	\$ 1,077,000.00	
12	19e Escadre Comox	No	\$1,075,000.00	\$ 2,500.00	-	-	\$ 1,077,500.00	
Prix total pour les quantités fermes							\$ 7,031,000.00	
Prix total pour les quantités optionnelles								\$ 5,387,500.00
Prix global de la soumission								\$12,418,500.00

Questions?

[W8486-196055 Annex Annexe A V1.xlsx](#)

[W8486-196057 Annex Annexe A V1.xlsx](#)

[W8486-196059 Annex Annexe A V1.xlsx](#)